

ARRETE MODIFICATIF N°2 PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAVRE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARS DE NORMANDIE,

VU le code de la santé publique, notamment ses articles L.1434-9 à L.1434-11, R.1434-33 à R.1434-40 ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

VU la loi n° 2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article 158 ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret N° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

VU le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE, directeur général de l'ARS de Normandie ;

VU l'arrêté du 6 mai 2022 relatif à la révision de la délimitation des territoires de Démocratie sanitaire de Normandie ;

VU l'instruction no SG/2016/348 du 21 octobre 2016 relative à la territorialisation de la politique de santé en application des articles 158 et 162 de la loi no 2016-41 de modernisation de notre système de santé ;

VU les courriers adressés par l'Agence régionale de santé de Normandie aux organismes réglementairement chargés de faire des propositions de désignation en date du 3 juin 2022 ;

VU les appels à candidatures organisés par l'Agence régionale de santé de Normandie en date du 3 juin 2022 ;

VU l'arrêté du 29 juillet 2022 portant nomination des membres du Conseil territorial de santé du Havre ;

VU l'arrêté modificatif n°1 du 16 septembre 2022 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;

VU l'arrêté n° 2022-466 du 11 octobre 2022 du Président du Département de la Seine-Maritime ;

SUR PROPOSITION des autorités et organismes chargés de désigner des représentants en application de l'article D1432-28 du code de santé publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste des membres titulaires et suppléants du Conseil territorial de santé du Havre est complétée ou modifiée comme suit :

3) Collège des représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements

b) Au plus un représentant des conseils départementaux

- Monsieur Pascal CRAMOISAN est nommé suppléant de Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT

c) Un représentant des services départementaux de la protection maternelle et infantile

- Madame Julia BRIVET est nommée titulaire
- Madame Hélène BROHY est nommée suppléante de Madame Julia BRIVET

ARTICLE 2 : En application de l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique, sont membres invités du Conseil territorial de santé du Havre, les parlementaires du territoire de démocratie sanitaire du Havre.

ARTICLE 3 : La version consolidée de la composition du Conseil territorial de santé du Havre est annexée au présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication aux recueils des Actes Administratifs de la région Normandie et du département de la Seine-Maritime. La saisine du tribunal administratif peut se faire via Télérecours citoyens www.telerecours.fr

ARTICLE 5 : La Directrice générale adjointe de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le

21/11/2022

Le Directeur général,

Thomas DEROCHE



ANNEXE : COMPOSITION ACTUALISEE DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAVRE

Le 1^{er} collège est composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé. Il comprend au moins 20 membres et au plus 28 :

a) Au plus six représentants des établissements de santé

- Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires

Titulaires	Suppléants
Madame Christelle CAUET (FEHAP)	Monsieur Jérôme RIFFLET (FHF)
Monsieur Richard LEFEVRE (FHF)	Monsieur Martin TRELCAT (FHF)
Madame Anès COURCIERAS (FHP)	Monsieur Stephan VALES (FHP)

- Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alain FUSEAU (FHF)	Monsieur Modou DIOP (FHF)
Madame Corinne PERAY (FHF)	En attente de désignation
Monsieur Mustapha KADRI (FHP)	En attente de désignation

b) Au plus cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées)

Titulaires	Suppléants
Monsieur Philippe DOUIS (FEHAP)	Madame Cécile LECUYER (FEHAP)
Madame Sylvie SCHRUB (FHF)	Monsieur Bruno BAVARD (FHF)
Madame Catherine BAZIN HURTEBIZE (NEXEM)	Monsieur Tonino LACOMBLE (NEXEM)
Madame Mélanie DUPRE (SYNERPA)	Madame Anaïs GUEYE (URIOPSS)
Madame Virginie LE CLERC (UNAPEI)	Monsieur Michel CAPPE (UNAPEI)

c) Au plus trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Titulaires	Suppléants
Madame Sylvie MOLCARD (PLANETH Patient)	Madame Morgane LEQUERNEC (PLANETH Patient)
Madame Tiphaine ALONZO (PSN)	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

d) Au plus six représentants des professionnels de santé libéraux

Agence Régionale de Santé de Normandie
Délegation département du Calvados
Espace Claude Monet
2, place Jean Nouzille
CS 55035
14050 CAEN Cedex
Tél : 02.31.70.96.96
www.a.s.normandie.sante.fr



Les services de l'ARS Normandie procède au traitement de vos données à caractère personnel à des fins de gestion de votre dossier, d'information, de communication externe non transmissibles à des tiers. Le traitement est exclu de toute sollicitation commerciale. Vos données sont conservées pendant le temps nécessaire à la gestion de votre dossier et ne sont destinées qu'aux seuls agents du service communication. Vos données de connexion peuvent être exploitées à des fins purement statistiques. Conformément aux articles 48 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez de droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer en vous adressant au Responsable des traitements ou au Délégué à la Protection des Données ars-normandie-juridique@ars.sante.fr.

• Au plus trois médecins

Titulaires	Suppléants
Monsieur Laurent VERZAUX (URML)	En attente de désignation
Monsieur Thierry DELASTRE (URML)	En attente de désignation
Monsieur Marc MIGRAINE (URML)	En attente de désignation

• Au plus trois représentants des autres professionnels de santé

Titulaires	Suppléants
Madame Julieta CHANG (URPS Infirmiers)	Madame Betty BUQUET (URPS Infirmiers)
Monsieur Christophe DELPLANQUE (URPS Pharmaciens)	Madame Claire BARLIER (URPS Pédicures Podologues)
Madame Clémence REBEUF (URPS Orthophonistes)	Madame Charlotte TESTAERT (URPS Masseurs-Kinésithérapeutes)

e) Un représentant des internes en médecine

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

f) Au plus cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

- des centres de santé (CS), maisons de santé (MSP) et réseaux de santé (DAC)
- des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des équipes de soins primaires (ESP)
- des communautés psychiatriques de territoire (Santé mentale)

Titulaires	Suppléants
Monsieur Matthieu BLONDET (MSP Le Havre Flaubert-Tandem Médical)	Monsieur Xavier LAGARDE (MSP Le Havre Flaubert-Tandem Médical)
Madame Elsa FAGOT (CPTS Grand Havre)	Madame Elise PALFRAY (CPTS Grand Havre)
Madame Claire PONTY (DAC Seine et Mer)	En attente de désignation
Madame Laurence BIARD (Santé mentale GHH)	Monsieur Olivier LEGAT (Santé mentale GHH)
En attente de désignation	En attente de désignation

g) Au plus un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Titulaire	Suppléant
Madame Nathalie LARCHER (FNEHAD)	Madame Blandine DAUSSY (FNEHAD)

h) Au plus un représentant de l'ordre des médecins



Titulaire	Suppléant
Monsieur Pierre HURTEBIZE (CDOM)	En attente de désignation

Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé. Il comprend au moins 6 membres et au plus 10.

a) Au plus six représentants des usagers des associations agréées

Titulaires	Suppléants
Madame Béatrice ROUSSEL (UDAF)	En attente de désignation
Madame Anne-Marie BEAUVAIS (France Alzheimer)	En attente de désignation
Madame Brigitte FOUSSE (UNAFAM)	En attente de désignation
Monsieur Patrick GROS (ADMD)	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

b) Au plus quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées

Titulaires	Suppléants
Monsieur Xavier LEMARCIS (CDCA – PA)	Madame Claudie ALEXANDRE-LEMESLE (FENARA)
Madame Corinne QUEVAL (UNSA – PA)	En attente de désignation
Monsieur Jean-Paul DEHEDIN (UNA Normandie)	En attente de désignation
Monsieur Jean-Pierre SIMON (APPAJH)	Madame Françoise MARRÉ (Association Asperger Family)

Le 3^{ème} collège est composé de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements. Il comprend au moins 4 membres et au plus 7.

a) Au plus un conseiller régional

Titulaire	Suppléant
Madame Malika CHERRIERE	Monsieur Augustin BOEUF

b) Au plus un représentant des conseils départementaux

Titulaires	Suppléants
Madame Florence THIBAudeau-RAINOT	Monsieur Pascal CRAMOISAN

c) Un représentant des services départementaux de la protection maternelle et infantile



Titulaire	Suppléant
Madame Julia BRIVET	Madame Héléne BROHY

d) Au plus deux représentants des communautés de communes

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jérôme DUBOST (Vice-président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole)	Madame Jocelyne GUYOMAR (Conseillère de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole)
Monsieur Dominique METOT (Vice-président de Caux Seine Agglo)	En attente de désignation

e) Au plus deux représentants des communes désignés par l'Association des Maires de France

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Monsieur François AUBER (Maire de Saint-Jouin-Bruneval)
Madame Virginie RIVIERE (Maire de Thérouldeville)	En attente de désignation

Le 4^{ème} collège est composé de représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale. Il comprend au moins 2 membres et au plus 3.

a) Au plus un représentant de l'Etat dans le département

Titulaire	Suppléant
Monsieur Gilles QUENEHERVE (Sous-préfet du Havre)	Madame Julia LE FUR (Secrétaire générale)

a) Au plus deux représentants des organismes de sécurité sociale

Titulaires	Suppléants
Madame Cathy PREVOST (CPAM)	Monsieur Thierry BROUT (CPAM)
Madame Annick ALLEAUME (CARSAT)	En attente de désignation

Le 5^{ème} collège est composé de deux personnalités qualifiées

Titulaires
Monsieur Gilles DESBROUSSES (Mutualité Française)
En attente de désignation

